

RÉFLEXIONS SUR QUELQUES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

BOUZIANE SEMMOUD

Université Paris 8

Cet essai, qui se veut plus une introduction à un débat qu'un inventaire exhaustif des indicateurs, s'inscrit dans l'apport collectif du réseau Redamed à la compréhension du bassin méditerranéen non seulement comme concentré d'inégalités à différentes échelles mais aussi comme lieux de vie et d'évolution des sociétés. La proximité de pays et de sociétés de niveaux de développement et de revenus autant contrastés pose avec acuité leur appréciation ; elle produit en effet de la fascination, que confortent parfois les discours politiques, récurrents mais sans réalité, sur le rattrapage possible, jadis du « peloton » des pays développés, aujourd'hui seulement des pays émergents, catégorie admirée plus pour ses performances économiques que pour ses avancées humaines, politiques ou environnementales. La Méditerranée cristallise de ce fait les difficultés de comparaison auxquelles se heurtent institutions internationales et chercheurs et qui s'ajoutent aux difficultés plus générales liées aux évolutions du monde contemporain dont l'émergence du « développement durable ». On s'intéressera particulièrement aux indicateurs qui renseignent sur « le bien être » des populations, une notion toute relative.

Le PIB et ses améliorations

Malgré ses limites, le PIB demeure l'indicateur le plus usité. Il chapeaute souvent les articles de presse comme les discours qui frappent les esprits par des formules telles qu' « un PIB à deux chiffres » pour montrer « l'excellente » santé d'une économie donnée. Il n'a jamais autant constitué, comme les autres indicateurs économiques qui entrent dans sa composition, un point de fixation des régimes politiques du Sud de la Méditerranée, soucieux d'obtenir le satisfecit des acteurs internationaux et d'attirer les investissements étrangers réputés apporter un plus de croissance et d'emploi et donc de bien-être. Il lui est pourtant reproché de ne concerner que la richesse matérielle produite, complétée de la seule part monétarisée des services. La richesse matérielle appelle elle-même une distinction de taille. Elle peut soit résulter d'une production marchande issue de la transformation ou la valorisation d'un bien (industrie, production agricole...), de la production d'un service faisant appel à la connaissance, soit provenir de la simple extraction d'une ressource minérale commercialisée en l'état ou après une première transformation et variant ainsi, en valeur, au gré des cours volatiles fixés par les groupes dominant le marché mondial. Dans les deux cas, la croissance du PIB entraîne habituellement, à n'en pas douter, l'amélioration du bien-être, en permettant la création d'emplois ou à défaut l'augmentation de la rémunération du travail et plus fréquemment d'autres formes de redistribution (maintien de subventions au Sud, mise en place de dispositifs d'aide à l'emploi dans le Nord par exemple) susceptibles de réduire la pauvreté, pour peu qu'on ne croie pas aveuglément dans les vertus du libéralisme : « l'amélioration de la situation des pauvres ne dépend pas seulement de la reprise de la croissance, elle est constitutive de cette croissance » (Salama et Valier, 1994, p. 9.). Néanmoins, les pays producteurs de pétrole et de gaz du Sud et de l'Est de la Méditerranée comme ceux de la péninsule arabique présentent des courbes extrêmement contrastées qui peuvent évoluer de l'opulence à une très forte crise (Arabie saoudite) voire l'effondrement (l'Algérie et les hydrocarbures et dans une moindre mesure le Maroc et les phosphates) comme ce fut le cas depuis le milieu des années 1980 jusqu'en 2000. Leur traduction concrète est un désengagement sévère des Etats notamment des services publics et de ce fait un recul du bien-être général des populations, ou plutôt, dans bien des cas, une aggravation de leur « mal-être », terme plus adéquat, et une exacerbation des inégalités sociales, les catégories

favorisées, riches ou enrichies dans les niches libérales dégagées, « rechantonnant » en général à partager les effets de la crise et maintenant leur niveau de ponction sur la rente économique. Les effets de la période de « l'opulence » sont aussitôt annulés.

Si en Asie de l'Est et partiellement du Sud-Est, la relation mécanique entre croissance et augmentation générale des revenus semble avoir fonctionné jusqu'à récemment (sans préjuger de l'évolution des inégalités), il n'en est apparemment pas de même au sud et à l'est de la Méditerranée. Sur la rive nord, des dispositifs parfois très complexes tendent à favoriser ce lien¹, du moins à éviter qu'intervienne un décrochage des catégories les plus vulnérables, presque toujours sous la pression d'acteurs sociaux. Distinguer l'augmentation des revenus issue de la simple croissance des actions volontaristes des pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté dans ses différentes formes est ainsi la revendication des milieux associatifs français pour adjoindre à « l'indicateur de pauvreté » monétaire proposé par le commissariat des solidarités actives, des indicateurs susceptibles d'assurer le suivi et l'évaluation de ces actions². Sur la rive sud, une croissance de 5 ou 6 % comme en Egypte ou en Tunisie, s'est accompagnée, pour la première, d'une très forte progression de la pauvreté et pour la seconde, d'une érosion considérable des classes moyennes, « fierté » du régime actuel. La libéralisation économique (Egypte, Algérie, Syrie), son approfondissement dans les pays traditionnellement conservateurs au plan économique (Maroc, Jordanie, Liban), l'abandon progressif mais généralisé des dispositifs de soutien aux populations les plus vulnérables (subvention des produits alimentaires et des médicaments, accès gratuit ou quasi gratuit aux soins et aux services sociaux de base), et de manière générale la réduction drastique des transferts sociaux, entraînent une inégalisation accrue de l'accès aux « bienfaits » de la croissance, et donc une corrélation, pour la majorité, entre croissance économique et aggravation du mal-être. Les situations sont toutefois variables et dépendent de la conjoncture économique et de l'efficacité des dispositifs de lutte contre la pauvreté, car il en existe. Même dans les pays où les ressources ne manquent pas, le discours n'est plus au développement mais à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, comme si le sous-développement social était une fatalité. A la faveur du programme de relance économique (10 milliards de \$ entre 2000 et 2004, puis 140 milliards de 2005 à 2009) coïncidant avec l'augmentation des ressources financières, l'Algérie a mis en place un programme de solidarité nationale qui devrait consommer 10 % du PIB avec des dispositifs notamment d'accès à l'emploi : soutien à l'emploi des jeunes, microcrédit... mais qui est jugé inefficace (les plus pessimistes accordent un taux de réalisation du premier plan de relance à 25 %), parfois socialement inéquitable (passe-droits pour l'accès au crédit), bureaucratique et restreint, prenant parfois la forme d'une simple assistance. Au Maroc, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée en mai 2005, deux ans après les attentats de Casablanca, se présente comme un instrument de lutte contre la violence extrémiste par la réduction de la pauvreté notamment rurale, mais il tranche par la médiocrité des engagements publics prévus (1,1 milliards de \$ dont 20 % de financements extérieurs en 5 ans pour 5,5 millions de personnes) et concerne des actions (réseaux d'eau potable et d'électricité, route, emploi des jeunes et assistance aux personnes en difficulté) qui sont du ressort de l'action ordinaire des pouvoirs publics. C'est surtout, par l'effet d'annonce qu'il a produit, un nouvel essai de rassemblement social autour de la monarchie alaouite.

¹ Minimas sociaux, aides à la création d'entreprises, lutte contre l'inflation, insertion professionnelle ... Ces dispositifs ne font toutefois qu'amortir le choc de la désalarisation de la société qui prend des formes multiples : externalisation des activités des entreprises et développement du travail indépendant ou intérimaire, extension du travail partiel ...

² *Le Monde* du 7 mai 2008 : « Un baromètre de la pauvreté pour évaluer l'action publique », par Emmanuelle Chevallereau.

Les forces de proposition de la société civile sont réduites : en Egypte où l'indicateur de pauvreté proposé en 2005 à la veille des élections présidentielles, est adossé à la notion de « tharwa » qui prête à confusion - traduite soit par patrimoine soit par fortune (!)- tend à atténuer ce qui est devenu un phénomène pour les mouvements contestataires qui s'appuient sur les données du PNUD pour en prouver l'ampleur. Le choix de cet indicateur est justifié par le manque de données fiables sur les revenus et les dépenses de consommation. En Algérie, la dernière enquête nationale de consommation des ménages date de 1995. L'étude récente sur la pauvreté qui y a été réalisée en collaboration avec le PNUD est en fait une approche cartographique des inégalités territoriales à l'échelle communale ; elle n'intègre pas les revenus des ménages, s'intéresse davantage à la pauvreté humaine à travers l'accès aux services de base complété par le ratio de richesse communale qui renseigne sur la capacité des pouvoirs publics à répondre à la demande en la matière. En Tunisie, l'Institut National de la Statistique procède encore à des enquêtes sur la consommation des ménages : il est reproché à la plus récente (2005, publiée en 2008) de faire l'impasse sur des données susceptibles de rendre compte de la progression de la paupérisation, et des définitions de seuils qui apportent un supplément de crédibilité au régime : toute personne ayant un revenu égal ou supérieur au salaire minimum garanti (200 à 240 DT selon les corps de métier), consommerait 585 dinars tunisiens par an soit 1,6 DT par jour, un peu moins de 2 \$ année 2005, appartient à la classe moyenne (!)

Le PIB traduit, nul ne le conteste, la seule croissance économique avec toutefois des effets inégaux, selon le contexte, sur le développement humain. La nécessité de tenir compte des différences de coût de la vie dans les différents pays a conduit les institutions internationales à l'utilisation de la parité de pouvoir d'achat (PPP, *purchasing power parity*), un taux de change qui permet de convertir les prix dans une monnaie unique, exprimant ainsi la réalité des pouvoirs d'achat des différentes monnaies et autorisant les comparaisons internationales de PIB et de revenu. Une des critiques portées concerne le choix du panier qui peut comporter plusieurs milliers de produits. L'ouverture et la dollarisation partielle des économies des pays tels que l'Algérie ou l'Egypte a produit des contrastes de prix tels que la moyenne n'a qu'un sens indicatif. Dans ce dernier pays, alors que les indicateurs économiques annoncés en 2008 sont plus que satisfaisants (celui de la production industrielle a dépassé 6 %), les émeutes du pain éclatent. Le gonflement des réserves de change en Algérie, successives à l'augmentation du cours du pétrole et le plan de relance économique n'empêchent pas que s'accélère l'émigration clandestine et qu'éclatent des émeutes dans des points divers du territoire avec des mots d'ordre plutôt liés, au-delà de prétextes divers, à l'emploi et au logement³, encore qu'il faille faire aussi appel au contexte politique pour en saisir l'entière signification.

Il est également reproché à cet indicateur de ne pas intégrer la contribution du travail domestique et du bénévolat (associations...) et surtout le travail informel qui tend à structurer les économies du Sud et à marquer de son sceau plus ou moins directement celles du Nord. Selon le FMI, les activités informelles représentaient 44 % du PIB des « pays en développement », 30 % dans les « économies en transition » et 16 % dans les pays de l'OCDE (FMI, 2002). C'est pour ces raisons que si l'indicateur de la croissance du PIB est pertinent pour un pays ou un groupe de pays homogènes, il l'est beaucoup moins quand il s'agit de comparer des ensembles très disparates. Que nous apprend cet indicateur pour l'évolution des inégalités en Méditerranée ? Si la fracture la plus importante traverse la Sahara, une ligne de très forte inégalisation de revenus traverse la Méditerranée d'ouest en est (les ¾ des PIB PPA

³ Les regroupements, les marches et les manifestations de colère des populations sont souvent l'expression d'une volonté de contrôle populaire sur les attributions de logements sociaux ou de locaux professionnels face aux pratiques clientélistes des pouvoirs locaux encore très vivaces.

sont produits au nord). La rive Sud et Est tranche par son hétérogénéité entre une Europe méditerranéenne homogène à l'exclusion des Balkans occidentaux, d'une part, et l'ensemble des monarchies pétrolières arabes également homogènes dans leur opulence d'autre part. L'évolution des PIB PPA sur une trentaine d'années, de 1974 à 2004, révèle que si la Méditerranée est dans l'ensemble plus riche ou plus productive, les écarts entre rives se creusent, certainement plus que dans la mer Caraïbe ou les « méditerranées » asiatiques, et l'homogénéité des niveaux de revenus s'accroît sur la rive nord comme s'affirme leur hétérogénéité sur la rive méridionale (B. Semmoud, 2006.)

Les indicateurs alternatifs répondent à deux principales critiques, le point de vue du développement durable et la dimension développement humain, qui sont, précisons-le, interdépendants.

- Le premier a produit des indicateurs dits **PIB verts**, inspirés des travaux de Nordhaus et Tobin (1973) dont le GPI (*Genuine Progress Indicator* ou indicateur de progrès réel) élaboré par l'association californienne Redefining Progress. Il augmente le PIB de la contribution des tous les secteurs non marchands (travail à domicile et associatif) et le diminue en soustrayant les coûts liés à la dégradation environnementale (pollutions de différentes natures) et à l'épuisement des ressources, aux inégalités de revenus, aux accidents et catastrophes, aux pertes des terres agricoles, aux effets de la mobilité pendulaire liée à l'étalement urbain et au sous-emploi (Talberth, Cobb, Slattery, 2007). Elaboré pour les Etats-Unis, cet indicateur a vocation à être universel mais il est utilisé dans peu de pays développés. Cette préoccupation se retrouve dans les indicateurs développés par les institutions internationales, tels que les onze indicateurs de développement durable de l'Union européenne⁴ dont la synthèse doit être, selon les auteurs, maniée avec prudence, ou encore l'épargne nette ajustée de la Banque mondiale⁵ ou la bien environnementale empreinte écologique⁶ (Bovar *et al.*, 2006).

Ces indicateurs alternatifs globaux pourraient être d'un grand secours dans les pays du Sud de la Méditerranée où l'ensemble des surcoûts énumérés sont aujourd'hui une réalité qui modérerait l'enthousiasme des politiques devant la réalité du PIB qui pourrait être diminuée de moitié ou plus⁷.

- La préoccupation reste toutefois l'élaboration d'indicateurs immédiatement fonctionnels dans un contexte de pénurie ou d'inadéquation de données. Pour l'heure, le point de vue du développement humain domine dans les pays du Sud. Les améliorations apportées par l'**IDH** permettent des réajustements et des comparaisons fructueuses. Inspiré des travaux de Amartya Sen notamment de sa théorie des capacités qui soutient que la pauvreté ne se limite pas à la question du revenu monétaire, c'est un indicateur synthétique. Il résiste par sa concision et sa précision, aux différentes critiques et améliorations qui cherchent à préciser le contenu opératoire du concept de capacités. Elles multiplient pour cela des indicateurs dont la combinaison plus ou moins complexe produit des indices composites de bien-être, de

⁴ Les indicateurs phares de développement durable définis par la stratégie de l'Union européenne sont : le taux de croissance du PIB par habitant, les émissions totales de gaz à effet de serre, la part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure brute d'énergie, la consommation d'énergie des transports, la productivité des ressources, l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs, les prises de poissons en dehors des limites biologiques de sécurité, l'espérance de vie en bonne santé, le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux, le taux d'emploi des travailleurs âgés (55 à 64 ans) et l'aide publique au développement.

⁵ C'est le surplus de ressources acquis après compensation de la diminution du capital naturel, humain et économique.

⁶ Elaborée par Mathis Wackernagel de l'Université de Vancouver, elle correspond à la surface de terre et d'océan nécessaires à la consommation d'une population et à l'assimilation des rejets de cette population.

⁷ Calculée pour la période 1950-2000, la croissance « réelle » aurait été de 1,47 en Australie pour une croissance du PIB en \$ 2004, de 3,86 % ; l'écart aurait été bien plus important aux Etats-Unis.

niveau de vie et de qualité de vie, mobilisent les critères économiques non pris en compte par le PIB (bien être, répartition des revenus...) et intègrent les dimensions sociales, politiques, environnementales...(Bérenger et Chouchane, 2004). L'examen de l'évolution de l'IDH sur trois décennies confirme la fracture méditerranéenne en dépit des progrès des pays de la rive sud et des valeurs maximales atteintes par ceux de la rive nord. L'originalité réside dans le fait qu'au nord, l'homogénéisation par rattrapage au niveau le plus élevé (autour de 0,9 en 2002) est continue alors que la convergence au sein de la rive sud s'est considérablement ralentie à partir du milieu des années 1980. Ce ralentissement signifie peut-être que les progrès de l'IDH sont davantage liés aux politiques publiques en matière de santé et d'éducation que de l'élévation du revenu des populations : le ralentissement des années 1980 est en rapport avec la réduction inégale des ressources financières des états et de leur désengagement différencié dans le temps, en parfait accord avec les plans d'ajustement structurels appliqués en cascade dans les différents pays de la région.

Etre pauvre au sud et à l'est de la Méditerranée ?

Le souci permanent de comparaisons internationales souligne plus les inégalités que la pauvreté elle-même.

C'est l'IDH qui a donné lieu aux indices de pauvreté humaine. Le titre du rapport annuel du PNUD de 2008 « Le renforcement des capacités » est significatif du dépassement de la définition de la pauvreté réduite à la dimension monétaire au profit d'une mise en oeuvre opératoire du concept des capacités d'A. Sen, notamment l'accès et surtout la transformation des « ressources » en « fonctionnements »⁸. L'Observatoire français des inégalités définit plus généralement trois approches de la pauvreté : l'approche monétaire ou le niveau de revenus, l'approche administrative qui renvoie aux aides apportées aux pauvres et l'approche sociologique qui appréhende les privations ou les incapacités à satisfaire certains besoins.

L'intérêt porté à la pauvreté tient au souci des pouvoirs politiques d'assurer la cohésion sociale (France par exemple), la stabilité politique et sociale (Egypte), différentes expressions pour signifier le besoin de régulation des mécanismes du libéralisme généralisé aux deux rives, et -pour les institutions de Bretton Woods- l'atténuation, sur la rive sud, des effets sociaux désastreux des plans d'ajustement structurel (branchements sociaux aux réseaux techniques, résorption de l'habitat précaire). La comparaison entre les deux rives est délicate du fait même des très fortes différences qui affectent l'appréciation des privations par les populations elles-mêmes et la réalité des revenus nécessaires à leur satisfaction. En France, le seuil de pauvreté est fixé à 817 euros par personne et par mois en 2005, concernant 7,1 millions de personnes soit 12 % de la population, contre 348 livres (LE) soit 60 \$ 2005 en Egypte, affectant 36 millions et 52 % des Egyptiens, contre moins de 15 millions selon le gouvernement.

La complexité de la notion de pauvreté, les formes diverses qu'elle revêt en fonction des niveaux de développement des contextes, ont conduit le PNUD à multiplier les seuils de pauvreté en distinguant prioritairement pays en développement (1 \$, 2 \$ et seuil national de pauvreté) et pays de l'OCDE et de l'Europe de l'Est (4 \$, 11 \$ et 50 % du revenu médian) et à compléter par la dimension de la pauvreté humaine au contenu là aussi différent, mobilisant trois critères : *la probabilité à la naissance de ne pas atteindre l'âge de 40 ans dans les PVD* contre 60 en pays développés, *l'analphabétisme des adultes* dans le premier cas, *l'illettrisme* dans le second, enfin le % de *la population privée d'accès durable à un point d'eau aménagé* et le % *d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale*, et un indicateur de *l'accès aux services*

⁸ « La pauvreté ne se résume pas aux difficultés financières dues à un manque d'argent : elle consiste également en un manque d'accès aux ressources essentielles et affecte la santé, l'éducation, la sécurité et les possibilités de participation à la vie politique des gens. » (PNUD, 2008)

de santé quand il est disponible, pour les PVD, le % de *la population vivant en deçà du seuil de pauvreté* et le *taux de chômage de longue durée* dans les pays développés.

La comparaison de la pauvreté monétaire sur les deux rives en révèle les perceptions très différentes notamment des besoins à satisfaire : alors que dans les pays du Sud, la satisfaction des besoins vitaux est en général limitée aux besoins caloriques, à l'accès à une eau saine et quelques services de base, en Europe, les privations retenues concernent plutôt un chauffage correct du logement, l'achat de vêtements, le cabinet de toilette.

Ces deux manières très contrastées d'apprécier la pauvreté ne rend pas compte de la diversité au sein même de la grande masse des pays en développement, des plus pauvres à ceux qui disposent de ressources importantes et qui ont atteint très précocement les « Objectifs du Millénaire » en matière de lutte contre la pauvreté, du moins dans sa forme extrême. Elles consacrent surtout une inégalité des conditions d'existence des êtres humains.

Les données sur la pauvreté monétaire sont lacunaires et souvent dépassées pour le Sud et l'Est de la Méditerranée et ne permettent guère une comparaison exhaustive. Les études faites dans les différents pays, sous les auspices de la Banque mondiale d'abord, puis avec l'aide quasi constante du PNUD montrent que les seuils de cette dernière institution tendent à être adoptés. Ceux-ci apparaissent moins éloignés de la réalité de la pauvreté que le seuil de pauvreté nationale défini par les différents pays eux-mêmes qui tendent à le sous-évaluer avec le cas extrême de l'Égypte qui avance une proportion de 16,7 % alors même que 44 % de ses habitants vivent avec moins de 2 \$ en 2005. Certes, la pauvreté absolue ou extrême placée à 1 \$ par personne a quasiment disparu⁹ alors qu'elle avait diversement augmenté dans les années 1990, mais l'on est en droit de se poser la question de la pertinence de ce seuil au regard de la sévère contraction ou de la simple suppression des subventions publiques aux produits alimentaires et de la libéralisation généralisée des prix des produits de consommation : en Algérie, seuls le pain et le lait sont encore subventionnés. En Égypte, le prix du pain a presque doublé en un an avant les émeutes du même nom en avril 2008, comme la majorité des produits alimentaires de base ou les services essentiels tels que les transports collectifs. Là où il y a un dispositif d'aide aux plus démunis, comme en Algérie où l'allocation forfaitaire de solidarité s'élevait à 33 DA en 2005 par jour et par personne, montant légèrement supérieur à 1 \$, il assure à peine d'échapper à la pauvreté extrême. Il est une situation particulière celle des territoires palestiniens occupés, en particulier du fait des bouclages répétés ou de l'arrêt de l'aide internationale, où près de 40 % des populations pauvres n'ont aucune possibilité d'échapper à la pauvreté qui en concerne près de 60 % (500 \$ pour un ménage de 6 personnes, soit 2,7 \$ par jour et par personne) et 30 % dans sa forme extrême (257 \$), une pauvreté plus prégnante à Gaza qu'en Cisjordanie et qu'à Jérusalem Est.

L'usage des seuils peut faire illusion dans la mesure où un léger changement peut substituer l'aggravation à la stabilité d'une situation : la pauvreté double en France quand on utilise le seuil de 60 % du revenu médian et non celui de 50 %. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale y montre que si, maintenant le seuil de 50 % du revenu médian, le nombre de pauvres n'a pas augmenté récemment, leur situation a empiré¹⁰. Le seuil de pauvreté importe autant que la situation de ceux qui en sont captifs.

L'approche monétaire reste difficile à cerner tant on peine à évaluer les revenus réels du fait de l'informalisation du champ économique qui rend la notion du chômage inopérante, notion qui fait par ailleurs l'objet de manipulations statistiques aisées de la part des organismes officiels. La baisse des taux de chômage officiels tient, là où elle intervient, à la création d'emplois provisoires et à temps partiels, ou encore à l'extension du travail

⁹ Trois pays arabes non méditerranéens comptent toutefois encore plus de 15 % de leur population en extrême pauvreté ; il s'agit du Yémen, du Soudan et de la Mauritanie.

¹⁰ Rapport pour 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion.

indépendant¹¹. L'évaluation de cette transformation de l'emploi, productrice de travailleurs pauvres, également prégnante sur la rive nord, est à même de renseigner sur la précarisation et la détérioration des conditions de travail et de vie de la majorité de la population. L'emploi tel qu'il est proposé n'est plus une forme privilégiée de lutte contre le sous-développement : sur la rive nord, la France compte 4 millions de travailleurs précaires, 1,3 million d'actifs ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté ; en vingt ans, l'emploi partiel y a plus que doublé.

En Algérie, le secteur privé est désormais majoritaire dans l'activité économique hors hydrocarbures mais ne participe qu'à hauteur de 7 ou 8 % aux contributions sociales du fait des pratiques informelles généralisées. L'instituteur égyptien faisant le chauffeur de taxi n'est pas seulement anecdotique ; aujourd'hui, occuper un deuxième voire un troisième emploi informel devient fréquent. L'emploi informel concernait 1,9 millions de Marocains au début des années 2000, soit plus du 1/5^{ème} de l'emploi total. La cohabitation forcée (crise du logement, revenus faibles) ou traditionnelle résiduelle, permet difficilement d'isoler la part de chaque ménage et a fortiori de chaque individu dans les dépenses de consommation par exemple, masquant ainsi ou différant la manifestation de la pauvreté.

L'évolution récente inquiète plus que les valeurs absolues et relatives, notamment par la rapidité et l'ampleur de la détérioration des niveaux de vie des catégories les plus vulnérables et des classes moyennes, le terme d'appauvrissement ne paraît plus déplacé pour qualifier l'évolution de ces dernières. En quelques années, près de 8 millions d'Égyptiens ont basculé en dessous du seuil de 2 \$. L'évolution s'accompagne d'une inégalisation très forte de la répartition des revenus dans ce pays : 20 % des habitants les plus riches en concentrent 43,6 % contre 8,6 % aux 20 % les plus pauvres. Cette inégalisation est à peine plus marquée qu'en rive nord¹² mais elle est en réalité bien plus forte au regard de la faible valeur absolue des revenus.

L'ouverture et l'extension des échanges internationaux ont démantelé en Algérie, ou mis à rude épreuve au Maroc et en Tunisie, les appareils productifs locaux et suscité l'élargissement des besoins de consommation désormais satisfaits à coup d'endettement¹³. Trois marocains sur quatre sont endettés, essentiellement des habitants des villes, ne conservant pour la moitié d'entre eux que 30 % de leurs salaires après paiement des traites ; en 2007 le taux d'endettement a atteint 45 % pour les Marocains dont le revenu est inférieur à 3000 Dirhams. La même boulimie de crédits s'empare des populations algériennes toutes catégories sociales confondues. Une nouvelle forme de pauvreté se profile avec un modèle de consommation qui privilégie les accessoires matériels de la modernité aux dépens de l'alimentation ou encore l'accès aux soins.

Un des critères utilisés pour apprécier la pauvreté humaine est « l'accès à une eau saine ». Pour le PNUD et la Banque mondiale, cette donnée renvoie à la « population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés ». Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personne et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement (Rapport du PNUD). Cela signifie, pour les zones urbaines, qu'il existe une fontaine ou une borne publique à moins de 200 mètres de chaque logis et, pour les zones rurales, qu'aucun membre du ménage ne doit consacrer une trop grande partie de la journée à aller chercher de l'eau (Rapport de la Banque mondiale).

Cette définition n'a pas de sens pour les pays de notre région dont les populations auraient accès entre 81 % (Maroc) et 100 % (Liban, Jordanie), situation favorable par rapport

¹¹ Et de la prise en compte partielle du travail informel, ce qui ne transparaît pas des sources officielles.

¹² Il faut aller dans les pays du nord de l'Europe, notamment scandinaves, pour trouver des contrastes modérés.

¹³ L'évolution du modèle de consommation est certes une réalité mais l'ampleur qu'elle prend est le produit d'un artifice en ce sens qu'elle est plus stimulée par l'ouverture des économies notamment aux produits à bon marché et la généralisation de l'accès au crédit qu'elle n'est engendrée par une véritable élévation du niveau de vie, du moins pour la majorité de la population.

au taux moyen des pays en développement évalué à 65 %. Elle en a un pour les pays les plus démunis, du reste extérieurs à la région : Mauritanie, Soudan et Yémen. Or les besoins évoluant, l'accès à l'eau dans l'esprit des populations sud méditerranéennes devient inséparable du raccordement à un réseau public. On peut ainsi mesurer les progrès considérables réalisés dans ce domaine mais aussi les fortes inégalités diversement persistantes entre villes et campagnes :

Accès à un réseau public d'eau potable et d'assainissement selon les recensements nationaux (en % des logements ou des ménages)

	Eau			Assainissement		
	Ensemble	urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural
Egypte						
Rec. 2006	86*			46,5		
Rec. 1996	62	87,6	39,8	22	48,1	10
Rec. 1986	43,4	68,7	19,3		41,2	
Tunisie						
Rec. 2004	77,7	98	52	53,4	75,4	4,8
Rec. 1994	68,2	93	23,8	37,5	56,9	1,8
Rec. 1982	49,4					
Rec. 1966	14,8					
Maroc						
Rec. 2004	57,5	83	18	48,6	79	1,7
Rec. 1994	43,8	74,2	4		30 ?	

*Le Recensement égyptien comptabilise également les familles raccordées dans le bâtiment, ce qui élève le taux d'accès à l'eau à 96,5 % en 2006.

Source : B. Semmoud et E. Denis (2002), complété par les données des derniers recensements.

Les écarts sont encore plus importants lorsque l'on considère les données concernant l'assainissement dont seuls l'absence ou le manque flagrant d'entretien sont excluants pour les organismes internationaux pour lesquels tous les pays sud méditerranéens ont des taux supérieurs à 70 %. Dans ce domaine, les inégalités villes-campagnes sont encore plus fortes. Par ailleurs, les progrès moins importants de l'assainissement posent avec acuité la question de la protection de l'environnement notamment de la ressource en eau elle-même.

Cet exemple montre l'intérêt d'indicateurs spatialisés, à la fois par cadre de vie mais aussi par ensembles géographiques, au moins à l'échelle régionale ou provinciale, permettant, à l'instar des données d'Eurostat, de faire un suivi des inégalités territoriales en matière de revenus et de conditions de vie.

Conclusion

Outre l'appréciation du contenu des indicateurs (quels critères, quelle définition ?) et de ce qu'ils portent comme mécanismes à différencier, il apparaît nécessaire de les compléter par l'appréhension de la diversité des manifestations sociales qu'ils peuvent cacher. On pourrait étudier ainsi la manière dont évoluent les groupes sociaux de part et d'autre d'un seuil, celui de la pauvreté par exemple, accorder un intérêt accru aux classes moyennes (comment les définir ?) dont on sait combien elles s'amenuisent, en rive sud comme en rive nord, au profit des extrêmes sociaux en particulier du pôle le plus démuné. C'est en ce sens que l'exploration des marges renseigne sur l'essence d'une entité, les seuils statistiques emprisonnant plus que n'éclairant la réalité, lorsqu'ils ne sont pas pris pour ce qu'ils sont : des paliers fluides de progression ou de régression.

Bibliographie :

Banque mondiale (2008), *Rapport sur le développement dans le monde*, 2008.

Bérenger V. et Verdier-Chouchane, A. (2004), « Evolution du niveau et de la qualité de vie dans la zone euro-méditerranéenne : une analyse multidimensionnelle de la pauvreté », *Economie appliquée*, tome LVII, n° 4, pp. 5-41.

Bovar, Odile *et al.* (2008), « Les indicateurs de développement durable », *Dossier L'économie française*, 2008, www.insee.fr.

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2008), *Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007 – 2008*. Paris, La Documentation française, 208 p.

PNUD (2008), *Le renforcement des capacités. L'habilitation des gens et des institutions, rapport annuel 2008*.

Salama, Pierre et Valier, Jacques (1994), *Pauvretés et inégalités dans le tiers monde*. Paris : La Découverte, 223 p.

Semmoud, Bouziane (2006), « Les niveaux de développement en Méditerranée : divergences et convergences », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 3, pp.281-301.

Talberth, John, Cobb, Clifford et Slattery, Noah (2007), *The Genuine Progress Indicator 2006. A tool for sustainable development. Redefining Progress*, www.rprogress.org, février 2007.